

Publié le

ID: 081-258100551-20221124-2022024-DE



SMAEP du Pas des Bêtes Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Pas des Bêtes Site Internet: pasdesbetes.fr

## République Française

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

## du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Pas des Bêtes

Séance du 24 novembre 2022

Date de convocation 10.11.2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre novembre à 10 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de LAGARRIGUE, sous la Présidence de Monsieur COLOM Vincent, Président.

Date affichage 25.11.2022

Présent(e)s: Mmes CABROL Jacqueline, MADAULE Christiane, MM. AZAM Bernard, BATTUT Jean-Louis, BOULOGNE Fabrice, COLOM Vincent, GARRIGUES Jean-Pierre, GONÇALVES Manuel, LAVAGNE Jean-Paul, MATHIEU Francis, MONTAGNÉ François, PHILIPPOU Didier, RAYSSÉGUIER Christian, VAUTE Alain.

Nbre Délégué(e)s : 16 En exercice : 16

Absent(e)s excusé(e)s : MM. MARCOU Philippe (procuration à M. GARRIGUES Jean-Pierre), CUCULLIÈRES David (procuration à M. PHILIPPOU Didier.

Présent(e)s: 14

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut délibérer.

Pour: 16 Contre: 0 Abstention: 0

M. Jean-Louis BATTUT a été élu Secrétaire de séance.

Délibération 2022-024

Objet : Projet de division d'une partie de bâtiment pour création de Bureaux et d'Ateliers pour le compte du SMAEP DU PAS DES BÊTES - Lot 2 Voiries.

Monsieur Le Président rappelle, qu'une première consultation avait été lancée, concernant ce marché. Le lot 2 ayant été déclaré infructueux, une nouvelle consultation a été lancée. Suite à la réception des offres, 2 entreprises ont répondu à ce lot :

- EUROVIA pour un montant de 132 987,45 € HT.

- EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST pour un montant de 124 157,00 € HT.

L'estimation faite par le bureau d'architecture était d'environ 60 000 € HT.

Au vu de l'article L2152-3, les offres présentées sont inacce publiées, aussi il est prop déclarer ce lot infructueux.

Envoyé en préfecture le 24/11/2022 Reçu en préfecture le 24/11/2022

ID: 081-258100551-20221124-2022024-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve la proposition de Monsieur Le Président de déclaré ce lot infructueux.

Autorise Monsieur Le Président à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus. Pour copie conforme

> Le Président. Vincent COLOM